

CNR, 1^{er} énergéticien 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) a conçu autour de la concession du fleuve Rhône, un modèle de production et de gestion d'électricité verte au service de l'aménagement des territoires. Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement local et son système unique de partage de la valeur créée avec ses parties prenantes. CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

L'énergie au cœur des territoires

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0) 472 00 69 69

cnr.tm.fr



soutient les équipes de France d'Aviron

POLITIQUE PARTENARIALE

MÉCÉNAT & SPONSORING

Graphisear 12/2017 / Crédits photos : Eric Marie (Médias Aviron), Ville de Lyon, Muriel Chaulet, Camille Morenc (photothèque CNR), Daniel Bin © Loure, S. Conder - Centre de Réintroduction - Humahiri / Papier recyclé Cocoon silk produit en France





Politique partenariale

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires.

Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et selon une logique d'équilibre des contreparties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en Comité Mécénat Partenariat au moins deux fois par an.

Le CMP, composé notamment des Directions Territoriales de CNR a pour objet de garantir l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU.

Le CMP réalise annuellement un bilan au titre des obligations réglementaires de CNR.

Domaines d'actions

CNR privilégie les actions en lien avec le fleuve Rhône et les territoires où elle est implantée.

Éducation et expertise métiers : actions contribuant à faire connaître les énergies renouvelables, les métiers de CNR.



Environnement et biodiversité : actions en faveur de la préservation de la faune et de la flore. Tourisme vert.

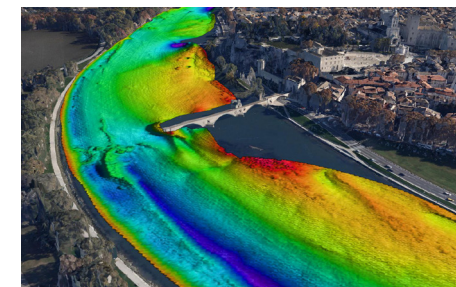


Sport : soutien aux sports nautiques non motorisés et aux déplacements doux : vélo, course à pied.



Culture : opérations de valorisation des patrimoines culturel et historique. Soutien à des événements musicaux et culturels.

Recherche et Innovation : CNR, entreprise-laboratoire des énergies du futur, contribue à des programmes de recherche en lien avec des écoles, des laboratoires et des incubateurs.



Solidarité et insertion : aide à l'insertion des personnes en situation de précarité économique ou sociale par le soutien à des initiatives locales luttant contre la pauvreté, les inégalités ou l'exclusion.



Modalités

Téléchargez le formulaire de demande de partenariat sur www.cnr.tm.fr et renvoyez-le à partenariats@cnr.tm.fr